



GUIDE PRATIQUE SUIPPAS



www.suippes.fr

SOMMAIRE

<i>PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL</i>	<i>p 3</i>
<i>MAIRIE</i>	<i>p 4 à 10</i>
<i>ENFANCE ET VIE SCOLAIRE</i>	<i>p 11 à 15</i>
<i>ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS</i>	<i>p 16</i>
<i>COMMUNAUTÉ DE COMMUNES</i>	<i>p 17 à 22</i>
<i>AIDE À LA PERSONNE</i>	<i>p 23</i>
<i>INFOS PRATIQUES</i>	<i>p 24 à 28</i>
<i>ARMÉE</i>	<i>p 29</i>
<i>SANTÉ – MAISON MÉDICALE – NUMÉROS UTILES</i>	<i>p 30 à 32</i>
<i>ASSOCIATIONS</i>	<i>p 33 à 35</i>
<i>VIE ÉCONOMIQUE</i>	<i>p 36 à 42</i>
<i>LA COMMUNE DE SUIPPES en quelques mots</i>	<i>p 43 à 44</i>



VIE MUNICIPALE PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL

François COLLART

Maire

Président de la Communauté de Communes de la Région de Suippes



Jacques BONNET

1^{er} Adjoint, chargé de la Communication et correspondant Défense



Sabine BAUDIER

2^{ème} Adjointe chargée du cadre de vie et de la mobilité



Didier HEINIMANN

3^{ème} Adjoint chargé des travaux, de la voirie et des bâtiments



Murielle GILHARD

4^{ème} Adjointe chargée des écoles et de l'action sociale

Conseillers délégués ;

Jacques JESSON, *Conseiller délégué aux associations et au sport*

Jean-Noël OUDIN, *Conseiller délégué au Patrimoine historique*

Audrey DEBAIL, *Conseillère déléguée aux Ressources Humaines*

Conseillers municipaux :

Régis BÉDIGIE, Antoine BLOT, Pascal BOUGNAS, Guillaume BOUTILLOT, Chantal CAPRON, Alain CHAPRON, Stéphanie DA SILVA RAMOS, Georges LAMBERT, Corine LECLERC, Aurélien LEJEUNE, Élodie MALVY, Gabrielle MAUCLERT, Olivier MORAND, Kelly RAGOT, Nadine RICHARD, Rose-Monde SARIDJAN, Priscillia THIRY, Laurence TOURNEUR.

CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF JEAN HUGUIN (CCAJH)

9 rue Saint Cloud

Services de la MAIRIE

☎ 03 26 70 08 55 - courriel : secretariat@villedesuippes.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h30



Pour information, les élus tiennent une permanence tous les vendredis de 10h00 à 12h00 sans rendez-vous. Vous pouvez toutefois prendre rendez-vous en dehors de ce créneau au 03 26 70 08 55.

Vous arrivez à Suippes, présentez-vous en mairie pour :

- L'inscription sur les listes électorales

Vous changez de domicile, signalez votre départ et votre nouvelle adresse :

- à la Mairie de votre commune de départ et d'emménagement
- à EDF-GDF (entre 3 mois et 3 jours avant le départ)
- au service des Impôts
- à la Caisse d'Allocations Familiales
- à votre assureur
- à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- à votre opérateur d'Internet et téléphone
- à votre mutuelle
- à votre banque

Faites effectuer votre changement d'adresse sur :

- Votre carte grise
- Présentez-vous à la gendarmerie de votre nouveau domicile pour faire viser votre livret militaire.
- Pour les étrangers titulaires de la carte de séjour ou carte de travail, déclarez votre changement d'adresse au commissariat de votre nouveau domicile.

LES DÉMARCHES À EFFECTUER EN MAIRIE :

🔗 LES TITRES D'IDENTITÉ

Rendez-vous sur le site www.suippes.fr ►

- La carte nationale d'identité (C.N.I.)

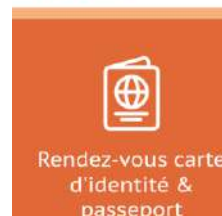
- Faire une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS via

<https://passeport.ants.gouv.fr/>

- Prendre rdv en ligne sur notre site Internet

https://france.agendize.com/web/widget/?c=MHfjscLmPnvyqr_uX6FxcIU5fR03rfQHEg3zsdgVM40%3D&button=2315638895887287&lang=fr

En un clic



La carte d'identité est valable 10 ans (pour les mineurs), 15 ans (pour les majeurs).

Coût : gratuite, sauf en cas de renouvellement à la suite d'une perte ou d'un vol (25 €)

○ **Le passeport biométrique**

Il est valable 5 ans (pour les mineurs), 10 ans (pour les majeurs).

Coût : - enfant de moins de 15 ans : 17 €

- enfant entre 15 et 18 ans : 42 €

- adulte : 86 €

À compter du 02 avril 2025, il est impératif pour les ressortissants français et européens d'obtenir une autorisation électronique de voyage (ETA) avant de partir pour le Royaume-Uni.

La procédure est simple et rapide : vous recevrez votre ETA (<https://apply-for-an-eta.homeoffice.gov.uk/apply/electronic-travel-authorisation/easier-on-the-app>) par voie électronique dans un délai de 48 heures, ce qui vous permettra d'entrer sur le territoire britannique.

Voici quelques informations pratiques :

- Coût : 10 £ (environ 12 €)
- Validité : 2 ans avec des entrées multiples au Royaume-Uni
- Documents requis : une copie de votre passeport et une photo d'identité.



Vous pouvez effectuer plusieurs démarches en ligne, notamment :

- Demande d'acte d'état civil (mariage, décès, naissance)
- Pré-demande de PACS
- Inscription au recensement citoyen
- Inscription sur la liste électorale

Vous pouvez effectuer ces démarches via le site www.suippes.fr dans « Rendez-vous en un clic » (en bas de page).

Ci-dessous, les liens pour les demandes en ligne :

- Acte de naissance : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1427>
- Acte de décès : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1444>
- Acte de mariage : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1432>
- Pré-demande de PACS : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46162>
- Recensement : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R2054>
- Inscription sur la liste électorale : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

🔑 **L'ÉTAT CIVIL**

- **La déclaration de naissance** : à effectuer à la mairie du lieu de naissance.

Pièces à fournir : certificat délivré par le médecin ou la sage-femme et le livret de famille ou une pièce d'identité des parents.

Délai : dans les 3 jours qui suivent la naissance

- **Extrait d'acte de naissance** : à demander à la mairie du lieu de naissance.
- **Enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs)**

- **Dossier de mariage** : à déposer à la mairie du domicile de l'un ou l'autre des futurs époux.

Pièces à fournir : copie intégrale de l'acte de naissance de chacun des deux futurs époux (validité moins de 3 mois à la date du mariage), attestation de domicile et liste et pièces d'identité des témoins (majeurs).

Attention : des démarches particulières sont à effectuer pour les veufs, les divorcés, les étrangers, les réfugiés et les apatrides.

Délai : pièces à déposer au moins 1 mois avant le mariage

- **Extrait d'acte de mariage** : à demander à la mairie du lieu de mariage.

Pièces à fournir : indiquer nom, prénom et date de mariage + nom, prénom des parents. Présenter une pièce d'identité ou le livret de famille.

- **Duplicata du livret de famille** : à demander à la mairie du domicile.
- **Déclaration de décès** : à effectuer à la mairie du lieu de décès.

Pièces à fournir : présentation du livret de famille du défunt ou de sa pièce d'identité et le certificat de constat de décès du médecin

Délai : dans les 24 h qui suivent le décès.

- **Extrait d'acte de décès** : à demander à la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile du défunt.

CIMENTIÈRE

Installation d'un columbarium, d'un jardin du souvenir et de cavurnes.



Horaires d'ouverture :

Du 1^{er}/11 au 31/03, 9h00-17h30 & du 1^{er}/04 au 31/10, 7h00-21h00.

Ouverture du grand portail tous les mercredis, de 8h00 à 16h00.

Droit des personnes à une sépulture - [Article L2223-3](#) du code général des collectivités territoriales.

CONCESSIONS TERRAIN – CONCESSIONS DE 30 ANS

Article 1 – droit à l'inhumation pour une concession terrain

La sépulture dans un cimetière d'une commune est due :

- Aux personnes décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile.
- Aux personnes domiciliées sur son territoire, alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune
- Aux personnes non domiciliées dans la commune mais possédant ou ayant droit à une sépulture de famille.
- Aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la commune et qui sont inscrits ou remplissent les conditions pour être inscrits sur la liste électorale de celle-ci en application des articles L. 12 et L. 14 du code électoral.
- Aux personnes payant des impôts dans la commune (foncier ou locaux).

COLUMBARIUM – CONCESSIONS DE 15 ANS OU 30 ANS

Le columbarium est mis à la disposition des familles de la commune de SUIPPES et hors commune pour leur permettre d'y déposer des urnes.

CAVURNES – CONCESSIONS DE 15 ANS OU 30 ANS

Les cavurnes sont mises à la disposition des familles SUIPPASES uniquement.

Informations à retrouver via le lien suivant <https://www.suippes.fr/mairie/infos-utiles/>

LES ELECTIONS

Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales toute l'année. Cependant, vous avez jusqu'au 31 décembre pour que votre inscription soit effective au 1er mars de l'année suivante.

Pièce à fournir : passeport ou pièce d'identité et justificatif de domicile.

LE RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.

En cas de retard, la régularisation est possible à tout moment jusqu'au 25^{ème} anniversaire.

Présence du jeune recensé obligatoire.

Lieu : mairie du domicile.

RÈGLEMENTS ET URBANISME

REGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ... ne peuvent être effectués, selon arrêté préfectoral que :

- Les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

REGLEMENTATION CONCERNANT LES HAIES

Les haies vives plantées le long des chemins départementaux et des voies communales doivent être plantées à 0,50 m au moins en retrait de l'alignement.

Près d'un carrefour, la haie ne doit pas dépasser 1m de hauteur (par rapport au sol de la chaussée et non du terrain où elle est plantée) et cela sur une longueur de 50 m comptés à partir du centre du carrefour.

Dans un virage, la haie ne doit pas non plus dépasser 1m de hauteur dans la courbe (côté petit rayon et sur une distance de 30 m de part et d'autre de cette partie courbée).

Plus d'informations via le site internet de la Communauté de Communes de la Région de Suippes

<https://www.cc-regiondesuippes.com/index.php/vie-quotidienne/urbanisme>

Propriétaires, locataires, avant d'entreprendre des travaux, prenez soin d'obtenir les autorisations.

En fonction de la nature, de l'importance et de la localisation de votre projet vous devez déposer, en Mairie :

- **Une déclaration préalable**

Les travaux concernés peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou créer une nouvelle construction (comme un abri de jardin).

Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante sauf si vos travaux portent la surface de la construction initiale à plus de 170 m². Dans ce cas, un permis de construire est alors nécessaire.

Une déclaration préalable est également demandée dans le cas d'un changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment.

Enfin, une déclaration est obligatoire si vos travaux modifient l'aspect initial du bâtiment. Liste des travaux concernés :

- Le remplacement d'une porte ou d'une fenêtre par un autre modèle
- Le percement d'une nouvelle fenêtre
- Ou le choix d'une nouvelle couleur de peinture pour la façade.

Les travaux de ravalement nécessitent une déclaration préalable s'ils se situent :

- Dans un espace protégé comme les abords d'un monument historique,
- Dans une commune ou périmètre d'une commune où ces travaux sont soumis à autorisation en raison de plan local d'urbanisme.
- **Un permis de construire**

Il est obligatoire pour toute construction nouvelle sauf :

- Des constructions dispensées de toute formalité comme les piscines de moins de 10 m² ou les abris de jardin de moins de 5 m²,
- Et de celles qui doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Le permis de construire concerne également les travaux sur une construction existante, si ces travaux :

- Ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation),

- Ou portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques ou se situant dans un secteur sauvegardé.

Le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher ou l'emprise au sol de la future construction dépasse 170 m².

- **Déclaration de clôtures, des puits et forages domestiques**

Vous devez déposer en Mairie une déclaration pour la pose de toute clôture ou la création d'un puits ou d'un forage domestique.

- **Subvention façade :**

La Commune soutient les travaux de ravalement de façade par l'octroi d'une subvention municipale d'un montant maximum de 400 €, après réalisation des travaux et sur justificatif(s) des factures acquittées.

Une subvention peut être octroyée par numéro de voirie, tous les 10 ans.

Informations à retrouver sur le site de la Commune : <https://www.suippes.fr/mairie/demarches-en-ligne/>

Vous trouverez en mairie, les services suivants :

- Consultation du cadastre
- Retrait des sacs jaunes
- Déclaration des puits et forages domestiques
- Réservation de salles communales payantes
- Retrait des dossiers de demande de logement social

Les démarches à effectuer auprès d'un autre organisme

🔑 **Certificat d'hérédité**

S'adresser à un notaire.

🔑 **Certificat de non-imposition**

S'effectue au centre des impôts. Délivré automatiquement aux personnes non imposables.

🔑 **Certificat de nationalité française**

S'adresser au Greffe du tribunal d'instance du domicile.

🔑 **Carte grise et permis de conduire**

Démarches à effectuer sur le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés : www.ants.gouv.fr OU à la Maison de services au public (ex RSP)

Imprimé de certificat de vente disponible en mairie.

Casier judiciaire

Demande à adresser au Service de Casier Judiciaire National

107, rue de Landreau 44079 NANTES CEDEX 01

Joindre une enveloppe timbrée pour la réponse.

- Pour les personnes nées en France métropolitaine ou à l'étranger : copie d'une pièce d'identité ou du livret de famille.

Pour les personnes nées dans les DOM-TOM : s'adresser au Tribunal de Grande Instance dont dépend la Commune de naissance.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'autorisation de sortie de territoire est redevenue obligatoire depuis le 15 janvier 2017. Vous pouvez la rédiger à l'aide du formulaire « cerfa 15646*01 » téléchargeable via <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/15646-01>.

Une autorisation de sortie du territoire doit être rédigée lorsqu'un enfant mineur voyage à l'étranger sans être accompagné de la personne investie de l'autorité parentale (père, mère, tuteur...). Supprimée entre 2013 et 2016, elle a de nouveau été rendue obligatoire en application de l'article 49 de la loi du 3 juin 2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement.

RAPPEL !

Depuis le **1^{er} janvier 2014**, il est interdit aux particuliers possédant des jardins de **brûler les déchets verts** à l'air libre. Par déchets ménagers, il faut entendre les déchets dits verts, c'est-à-dire les épluchures, l'herbe issue de la tonte des pelouses, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, de taille de haies, d'arbustes, etc.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Renseignements au 03 26 70 08 55

Descriptif du Centre culturel composé de trois niveaux

Un rez-de-Chaussée :

- Services de la MAIRIE (P4-10)
- Salle polyvalente (100 places) : AG des associations, réunions...)
- Salle Hardheim (expositions ...)
- Ecole de musique : cours de solfège, piano, trompette, flûte... ►
- Salle partagée des associations :
 - La Coterie du sourire,
 - Les Amis du Vieux Suippes,
 - Le Club d'échecs,
 - La Halte-répét



Accès handicapés, ascenseur...

www.suippes.fr - <https://www.facebook.com/villedesuippes/>

Un **photomaton**, accessible aux personnes à mobilité réduite, déficients visuels, sonores ... pour réaliser des photos d'identité *conformes aux normes requises par les administrations* et des photos pour les CV.

Le prix est de 6 € pour 5 photos où vous aurez trois essais avant la prise de vue.

Le photomaton est accessible aux horaires suivants : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00, le samedi, de 10h00 à 17h00.



Un étage :

- La Maison Pour Tous (MPT)
- Bureau des animatrices du Pôle Enfance Jeunesse
- Le Relais Petite Enfance (plus de détails page 20)
- La médiathèque La passerelle (plus de détails page 21)

Un rez-de-Jardin :

- Cantine scolaire
- Périscolaire
- Salle de musique
- Locaux de stockage



ENFANCE ET VIE SCOLAIRE

Établissements scolaires publics

Écoles

- **Maternelle Renée THIERY** (ex maternelle centre)

Mme Sabine BAUDIER, directrice

1 rue du Presbytère

☎ 07 43 43 47 16 – ce.0510422g@ac-reims.fr



- **Primaire Aubert SENART**

Mme Bérénice RODRIGUES, directrice

2 rue Aubert Sénart

☎ 07 43 43 58 12 – ce.0510421f@ac-reims.fr



- **Groupe scolaire Jules FERRY**

Mme Isabelle NICAISE, directrice

Rue Jules Ferry

Une classe ULIS

(Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)

☎ 07 43 43 44 51

ce.0510420e@ac-reims.fr



○ **Collège Louis PASTEUR**

Monsieur Sébastien DAUBE, Principal

Rue du collège

☎ 03 26 70 10 57 - Fax : 03 26 66 93 91

E-mail : ce.0510056j@ac-reims.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi, de 8h10 à 17h00



ENFANCE JEUNESSE

SERVICE COMMUNAL

LE PÔLE ENFANCE JEUNESSE

(Accueil collectif de mineurs, accueil périscolaire, mercredis récréatifs restauration scolaire, inscriptions scolaires)

Centre culturel et associatif Jean HUGUIN - 9, rue St Cloud

Horaires d'ouverture:

- Lundi de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h00
- Mardi de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h00
- Mercredi de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h00
- Jeudi de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 8h30 à 12h00 – l'après-midi sur RV

Inscriptions et renseignements au ☎ 03 26 70 08 55 - pej@villedesuippes.fr

Vie scolaire

Inscriptions scolaires,

Accueil périscolaire

Accueil des enfants le matin à 7h15 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h15.

Structures d'accueil :

- Ecole primaire Jules FERRY pour les enfants scolarisés à Jules Ferry,
- Centre culturel et associatif Jean HUGUIN pour les enfants scolarisés aux écoles maternelle Renée THIÉRY & primaire Aubert SENART.



Restauration scolaire pour les maternels et les primaires

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 11h30 à 13h30, les enfants sont encadrés par les agents communaux.

Les repas sont livrés par « Les petits gastronomes ».



Accueil collectif de mineurs,

Avec ou sans restauration

Lieu : Complexe Sportif Jules COLMART

Pour les enfants de 3 ans, scolarisés, à 17 ans révolus dans la limite des places disponibles.

Les enfants sont accueillis pendant les vacances d'hiver, de printemps, d'été (juillet uniquement) et de la Toussaint, du lundi au vendredi, entre 7h15 et 18h15.

Possibilité d'accueil (*pour les enfants des parents qui travaillent*) de 7h15 à 9h00 et de 17h30 à 18h15.

Possibilité de restauration le midi – les enfants déjeunent à la cantine de l'école Jules Ferry. Les trajets se font à pied.

Aides Aux Temps Libres de la CAF, CESU (enfants de moins de 6 ans), CESU Défense et ANCV acceptés.

Mercredis récréatifs

Salle du périscolaire – École Jules FERRY

Horaires :

Pré-accueil : 7h15 - 9h00

Accueil matin : 9h00 - 12h00

Pause repas : 12h00 - 13h30

Accueil après-midi : 13h30 - 17h00

Post accueil : 17h00 – 18h15



Service Minimum d'Accueil

Le service minimum d'accueil dans les établissements scolaires désigne l'obligation légale qu'ont les mairies de mettre en place des structures d'accueil des élèves les jours de grève dans les écoles élémentaires et primaires.

SERVICES AUTRES

Accueil des enfants

Structure multi-Accueil « Grenadine et menthe à l'eau »

Gérée par l'Institution de Gestion Sociale des Armées (IGESA)

Château de Nantivet

Horaires :

- Du lundi au jeudi, de 7h30 à 18h00
- Vendredi, de 7h30 à 16h00

L'établissement propose un accueil régulier et occasionnel à la journée ou à la ½ journée, du lundi au vendredi, pour les enfants âgés de 3 mois à 6 ans.



Pré-inscription sur le site Igesa.fr ou en flashant le QR code



Renseignements et inscriptions, s'adresser à la directrice de la structure

☎ 03 26 67 82 27 – hgsuippes@igesa.fr

Cyrielle DEPRUGNEY, directrice EJE

Centre de vacances « La Champenoise »

Pour les enfants de 6 à 12 ans.

Une semaine en juillet à HOHRODBERG

(Domaine de la vallée de Munster).

M. CANTARUTTI Denis,

Vice-président de la SEP

☎ 06 86 01 36 12 / ✉ contact@sep51.fr



Pour toutes questions :

Mme GRÉGOIRE Martine

☎ 06 75 43 76 14 / ✉ martine.gregoire5508@gmail.com

Micro-crèche "Les Lapinous de la Vesle" de Suippes

5 rue du Capitaine de Frégate Noël Camard

Pour un accueil régulier ou occasionnel,

Contact@mcdlv.fr

Madame DE PAUW, Directrice, ☎ 06 70 36 50 58



Transports scolaires

Consulter le site internet du Conseil Départemental de la Marne www.marne.fr

LES EQUIPEMENTS COLLECTIFS

Plusieurs équipements collectifs sont à la disposition des associations et des Suippas.

La salle des Fêtes Geneviève DEVIGNES

Avenue de Roanne

Réservation au ☎ 03 26 70 08 55 – ecce@villedesuippes.fr

Location de salles à l'occasion de cérémonies familiales

Baptêmes, communions, mariages, anniversaire... :

- 2 salles (90 personnes)
- 1 salle centrale (250-500 personnes)
- La salle (650 personnes)
- Cuisine entièrement équipée, hors vaisselle



Informations utiles à retrouver via

<https://www.suippes.fr/mairie/batiments-communaux/>

Le complexe sportif Jules COLMART

80 Cité Baudet - ☎ 03 26 66 14 64

complexesportif@villedesuippes.fr

Disposant d'une salle évolution, d'un mur d'escalade, un dojo, une salle parquet, une salle de squash, une salle de musculation, de nombreux vestiaires, le Complexe Sportif est un lieu d'accueil pour les établissements scolaires, les clubs sportifs et les associations, qui proposent de nombreuses activités : badminton, tennis, futsal, judo, aikido, zumba, danses, tir à l'arc, gymnastique...



www.cc-regiondesuiippes.com

8h30 - 12h00 & 14h00 - 17h30 (16h30 le vendredi)

dechets@cc-regiondesuippes.com

Les cartes de déchetterie sont à retirer dans ce service.



<https://www.cc-regiondesuippes.com/bien-vivre-ensemble/gestion-et-valorisation-des-dechets>

LUNDI	JEUDI
14h - 18h	9h - 12h
MARDI	VENDREDI
9h - 12h	9h30 - 15h
MERCREDI	SAMEDI
14h - 18h	9h - 12h
	13h - 17h



Accueil du public : Vendredi, de 8h45 à 12h00 & de 13h30 à 15h45

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h00-12h00 & 13h30-17h00 - Mardi : 8h30-12h00 & 13h30-17h00

Mercredi : 8h30-12h00 - Jeudi : 13h30-17h00 - Vendredi : 8h30-12h00

Madame Séverine BERTHO ☎ 03 26 70 55 43 - franceservices.sb@cc-regiondesuippes.com

Madame Karine DOLLEANS ☎ 03 26 63 54 49 - franceservices.kd@cc-regiondesuippes.com

Madame Floriana BUISSON ☎ 06 42 22 04 86 - franceservices.fd@cc-regiondesuippes.com

La structure est animée par deux **animatrices spécialement formées**. Elles ont pour missions d'**accueillir et d'informer les usagers**, de leur expliquer les démarches administratives adaptées à leur situation, de les aider à constituer leurs dossiers. Inspirés par les demandes des usagers, les services rendus concernent principalement le champ des prestations sociales et celui de l'aide à l'emploi.

Grâce à ce service, **l'usager peut** notamment : **obtenir des renseignements administratifs** de tout ordre, **obtenir des explications** sur le langage administratif et les courriers, **obtenir un formulaire** et sa notice, **effectuer ses démarches en ligne**, **se faire aider** dans la constitution d'un dossier, **suivre son dossier personnel**, pour les administrations qui ont ouvert le suivi de dossier sur Internet (Pôle Emploi, CAF, CPAM ...), obtenir un rendez-vous avec un agent d'une administration, si sa demande le nécessite.

Exemples de services accessibles : **Emploi** : Vous inscrire comme demandeur d'emploi, vous actualiser, suivre vos paiements, consulter les offres d'emploi, rédiger et mettre à jour vos CV ...

Prestations et aides sociales : Accéder à votre espace personnel (CAF, MSA) ou créer votre compte Ameli (CPAM), déclarer vos ressources, obtenir un relevé de carrière, consulter vos remboursements, demander une attestation de carte vitale, faire une simulation logement (CAF) ...

Démarches administratives : Obtenir des informations et formulaires liés aux permis de conduire et cartes grises, obtenir un extrait de casier judiciaire (n°3), payer une amende, utiliser le site Service-Public.fr pour s'informer et effectuer des démarches en ligne... obtenir un certificat de non-gage ...

Un **espace Multimédia** est également mis à votre disposition afin d'effectuer vos démarches. Cet espace est composé d'un ordinateur (accès internet) et équipé d'une imprimante multifonctions. Un téléphone est également à votre service.

France Service, est un point d'accès aux droits (PAD), et propose des **permanences mensuelles d'avocats**. Ces consultations juridiques gratuites et confidentielles permettent à chaque justiciable d'avoir accès à une information de proximité sur ses droits et devoirs et de bénéficier d'une aide dans ses démarches juridiques.

De plus, France Service émet des **bons de consultation d'avocat** (aux justiciables non imposables) si vous ne pouvez pas accéder aux permanences sur Suippes.



Une **permanence mensuelle du Défenseur des Droits** sur rendez-vous au 03 26 70 55 43.

Tous les jeudis, de 9h00 à 11h30 sans rendez-vous



Une **permanence mensuelle du Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)**

Le 3^{ème} vendredi du mois, de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous au 26 65 05 55 ou par courriel à contact@cidff51.fr

Pour rappel, le CIDFF contribue à améliorer la vie des femmes et à construire une société plus égalitaire à travers la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ainsi que la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.



Une permanence mensuelle de la **conciliatrice de justice**.

Prendre rendez-vous en mairie au 03 26 70 08 55

La conciliation est un mode alternatif de règlement des conflits qui permet de trancher rapidement, à l'amiable, un différend civil simple entre deux personnes physiques ou morales. La procédure de conciliation est gratuite.

Retrouvez toutes les informations sur internet www.justice.gouv.fr



• Des permanences autres

◦ OPAH - Une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.)

offre aux propriétaires l'opportunité de rénover leurs logements grâce à des aides financières et un accompagnement personnalisé.

L'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Région Grand Est et les collectivités locales accordent ainsi, sous conditions, des subventions aux propriétaires occupant ou louant des logements situés sur le périmètre de la Communauté de Communes. **Permanence le 1^{er} vendredi du mois, de 10h00 à 11h30**

Plus d'informations via le lien suivant :

<https://www.cc-regiondesuippes.com/index.php/vie-quotidienne/habitat-et-logement>



CoMAL.SoliHA.
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

N° Vert 0 800 77 29 30

(appel gratuit)

◦ Mission Locale

8 avenue de la gare 51000 Châlons-en-Champagne

☎ 03 26 68 54 02

contact@ml-chalons.fr

<https://www.facebook.com/MLChalons/>

Le rôle de la Mission Locale est d'assurer l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement de tous les jeunes de plus de 16 ans et de moins de 26 ans qui ne sont pas scolarisés, pour tout ce qui concerne l'emploi mais aussi toute la vie quotidienne (santé, logement, transports, loisirs)



• Les permanences du Conseil départemental

Circonscription de Solidarité Départementale (CSD)

43 avenue Victor Hugo 51800 Sainte Ménéhould ☎ 03 26 60 85 09 - csdstemenehould@cg51.fr

- ✓ **Un Travailleur Social** peut vous recevoir, sur rendez-vous, pour répondre à vos demandes en matière d'accès aux droits (RSA, CMU...), d'aide alimentaire ou d'aide financière (en fonction de certains critères), d'aide aux démarches administratives et surtout être à l'écoute de toutes vos difficultés en vous proposant l'accompagnement social nécessaire à votre situation.
- ✓ **Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale** tient une permanence *tous les mardis matin, sur rendez-vous*. Elle formule des conseils sur la gestion du budget, aide dans la constitution d'un dossier de surendettement et accompagne dans la mise en place du plan proposé par la Banque de France.
- ✓ **Des éducatrices spécialisées** sont à votre disposition pour vous écouter et vous conseiller en matière d'éducation des enfants ou adolescents. Ainsi, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement éducatif à domicile et en cas de besoin être orienté vers des aides complémentaires : psychologue, technicien de l'intervention sociale et familiale, conseil conjugal, médiation familiale...

L'ensemble de l'équipe de la circonscription est à votre disposition dans tous ces domaines.

• Le CLIC des Sources (Centre Local d'Information et de Coordination)

☎ 03 26 63 54 47 – clic@cc-regiondesuippes.com



Le CLIC est un lieu d'accueil de proximité, d'information, de conseil et d'orientation destiné aux personnes de plus de 60 ans ou retraitées, leur famille et leur entourage.

Les coordinatrices gérontologiques sont à votre disposition pour :

- Vous écouter, vous informer, vous conseiller sur vos droits, les services mis à disposition et vous orienter vers les organismes compétents.
- Vous aider, vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches administratives (dossiers d'APA, de retraite, de réversion, de placement en maison de retraite),
- Vous accompagner et coordonner la mise en place des interventions à domicile avec les différents intervenants et partenaire.

<https://www.cc-regiondesuippes.com/index.php/vie-quotidienne/enfance-jeunesse-famille-senior/clic-des-sources>

● Le Relais Petite Enfance

Horaires d'ouverture du bureau :

Lundi de 8h30 à 12h00, Mardi de 13h30 à 17h00, Jeudi de 13h00 à 18h00
(de 17h00 à 18h00 sur rendez-vous), Vendredi de 13h30 à 17h00

Horaires d'ouverture de la salle d'activités* : Mardi et vendredi, de 9h00 à 11h30

Contact : Mme Audrey MONTEL SAINT PAUL, animatrice

☎ 03 26 63 54 50 – 06 07 13 87 38 - rpe@cc-regiondesuippes.com



Propose aux professionnels : Une information sur les conditions d'accès et d'exercice de votre métier (contrat de travail, rémunération...), une information sur les démarches de formation continue, des rencontres et des échanges avec d'autres professionnels afin de vous soutenir, de vous accompagner dans votre pratique professionnelle et partager vos compétences, un accompagnement dans vos relations employés/parents, des rencontres thématiques pour perfectionner et développer vos connaissances.

Propose aux parents : Une information sur les différents modes de garde existants, une information sur les disponibilités des assistants maternels sur le territoire de la Communauté de Communes de la Région de Suippes, une Information sur vos droits et devoirs en tant qu'employeur, un accompagnement dans vos relations employeurs / assistants maternels.

Propose aux enfants : Des ateliers d'éveil adaptés à leur rythme (atelier d'éveil musical, activités manuelles, motricité...) et à leur bien-être. Un moment de partage avec d'autres enfants, en compagnie des assistants maternels.

<https://www.cc-regiondesuippes.com/index.php/vie-quotidienne/enfance-jeunesse-famille-senior/relais-petite-enfance>

*Salle du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Résidence Pierre SIMON est administrée par le CIAS (Centre intercommunal d'action sociale), structure dépendant de la Communauté de Communes. Le CLIC & le RPE sont rattachés au CIAS.

● La Résidence Pierre SIMON

1 place Marin la Meslée ☎ 03 26 70 05 08
contact@ehpad-suippes.fr

Construite dans le jardin de l'ancien Presbytère et mise en service en octobre 1989, la Résidence a pris le nom du dernier Doyen de Suippes y ayant habité, l'Abbé Pierre Simon.

La résidence se situe au cœur de la cité dans un parc longé par la Suippe, et à proximité des commerçants et des services. La vie de la maison est étroitement liée à celle de la commune. La Résidence Pierre Simon accueille 80 résidents.



L'Association « Les 4 saisons », l'équipe d'animation, le personnel volontaire et les bénévoles organisent également une semaine de détente à « la Champenoise » dans les Vosges. Ce voyage est devenu « les vacances » d'une douzaine de résidents avec des visites journalières en Alsace : le temps devient plaisir, détente et repos.

Une **unité de vie protégée** composée de 15 lits a ouvert ses portes en 2021 aux résidents *souffrant de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée et qui présentent une déambulation pathologique*

<https://www.cc-regiondesuippes.com/index.php/vie-quotidienne/enfance-jeunesse-famille-senior/e-h-p-a-d>

N'attendez pas que votre état de santé s'aggrave pour vous inscrire,
le délai d'attente pour obtenir une place peut être long.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Médiathèque La passerelle

Centre culturel et associatif Jean HUGUIN

9, rue Saint Cloud

1^{er} étage - ☎ 03 26 63 52 63

mediatheque@cc-regiondesuippes.com

<https://www.facebook.com/mediathequesuippes/>



Horaires d'ouverture :

- *Mardi : 14h00 – 18h00*
- *Mercredi : 10h00 – 12h00 & 14h00 – 18h00*
- *Jeudi : 12h00 – 18h00*
- *Vendredi : 14h00 – 18h00*
- *Samedi : 10h00 – 17h00*

Inscription gratuite - Prêt de livres, CD, DVD, magazines...

Espace multimédia



Marne 14-18
Centre d'Interprétation de Suippes

Centre d'Interprétation Marne 14-18

Situé 4 Ruelle Bayard ☎ 03 26 68 24 09

contact@marne14-18.fr - www.marne1418.fr

<https://www.facebook.com/marne1418/>

Horaires d'ouverture (à vérifier sur le site avant tout déplacement) :

Fermé les lundis

Du mardi au dimanche, de 13h00 à 18h00

▪ **Escape Game Le Bataillon Perdu, les mercredis et samedis sur réservation(s)**

GRATUITÉ tous les premiers dimanches du mois.

. Fermé le dimanche de Pâques et le 1^{er} mai)

. Fermeture annuelle en décembre et janvier.

. Ouverture du centre possible pour les groupes les mardis, mercredis, jeudis et vendredis matin à/p de 9h00





Piscine

Chemin de Ste Menehould ☎ 03 26 68 40 02

Courriel : piscine@cc-regiondesuippes.com

<https://www.facebook.com/piscinedesuippes/>

La piscine intercommunale de Suippes est une piscine couverte, ouverte au public toute l'année. Elle est équipée d'un toboggan et d'une pataugeoire.

Horaires d'ouverture au public :

Période scolaire :

- Lundi, de 16h15 à 18h45
- Mardi, de 16h15 à 18h45
- Mercredi, de 13h30 à 18h45 et 20h à 21h30
- Jeudi, de 16h15 à 18h45
- Vendredi, de 17h15 à 19h
- Samedi, de 10h45 à 12h et de 14h00 à 17h30
- Dimanche, de 9h00 à 11h30

Période vacances :

- Lundi, FERMÉ
- Mardi, de 14h00 à 18h30
- Mercredi, de 14h00 à 18h30 et 20h à 21h30
- Jeudi, de 14h00 à 18h30
- Vendredi, de 14h30 à 18h30
- Samedi, de 14h00 à 18h30
- Dimanche, de 9h00 à 11h30

L'accès au bassin est interdit aux enfants de moins de 8 ans non accompagnés par un adulte.



L'AIDE A LA PERSONNE

☛ Fédération Familles Rurales Secteur Suippes Argonne

17 place de l'Hôtel de Ville – 51600 SUIPPES ☎ 03 26 21 39 76

Bureau ouvert les lundis, mercredis & vendredis, de 8h30 à 12h00 & de 13h30 à 17h00

Contact au sein de la fédération : Emilie LEPRETRE, responsable de service SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile).

Espace de Vie Sociale (EVS)

9, place de l'Hôtel de Ville

Contact : Élodie MIRANDEL, Chargée de territoire de Suippes

☎ 06 77 43 69 34 – elodie.mirandel@famillesrurales.org

Permanences : Mardi, de 16h30 à 18h30 & mercredi, de 9h00 à 12h00



Établissement d'aide à la personne

Foyer de Vie « Le Jolivet », Foyer d'accueil spécialisé

6, Rue de la Libération ☎ 03 26 70 03 65

le.jolivet.direction@elan-argonnais.fr - www.elan-argonnais.fr

Le Foyer de vie accueille des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé, mais qui bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes. Il propose un hébergement, accompagné d'activités ludiques, éducatives ainsi que d'animations sociales.



INFOS PRATIQUES

CAF

Une Conseillère en Economie Sociale et Familiale assure un accompagnement des allocataires bénéficiaires du **RSA Majoré**. Dans ce cadre, elle propose des rendez-vous au cours desquels sont abordés les problèmes liés au budget, au logement, au versement de la pension alimentaire...

À NOTER :

Caisse d'Allocations Familiales

Adresse du siège de la Caf de la Marne

CAF DE LA MARNE

CS40001

202, rue des Capucins 51087 REIMS CEDEX



Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi, de 9h à 16h30 et le vendredi, de 9h à 16h

Vous pouvez :

- Obtenir des informations sur les prestations (conditions, montants, démarches...)
- Connaître l'ensemble des lieux d'accueil de la Caf
- Etre informé sur l'actualité de la Caf
- Consulter votre dossier. A l'aide de votre numéro d'allocataire et de votre code confidentiel

- date et détail des derniers paiements
- suivi de votre courrier
- demande d'attestation

Vous pouvez également joindre un technicien conseil pour obtenir des renseignements sur votre dossier.

ATTENTION ! Votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel sont indispensables.

Points d'accueil de votre CAF

Châlons-en-Champagne

2, rue Rochefoucauld-Liancourt

Horaires d'ouverture :

Jour	Heures d'ouverture	Complément
Lundi Mardi Jeudi Vendredi	<i>de 9h à 12h15</i>	Uniquement sur rendez-vous <i>de 13h30 à 16h00</i> (Fermé le mercredi)

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller Caf, connectez-vous sur le caf.fr, rubrique « contacter ma caf ».

Sur place

2 Allée Saint-Jean

51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE



Horaires d'ouverture :

- Du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h & de 13h à 17h

Accueil personnalisé sur rendez-vous tous les jours. L'espace libre-service reste accessible à tous les assurés pendant les heures d'ouverture.

- Le jeudi, de 9h30 à 12h & de 13h à 17h
- Le vendredi, de 8h30 à 12h & de 13h à 16h

Par correspondance

14, rue du Ruisselet

Caisse primaire d'assurance maladie de la Marne

51086 Reims Cedex

En ligne

<http://www.ameli.fr>

Téléphone

3646 (Numéro violet ou majoré : coût d'un appel vers un numéro fixe plus service payant depuis un téléphone fixe ou mobile. composez-le +33 811 70 36 46 depuis l'étranger.)

Le saviez-vous ?

Borne électrique fonctionnelle située sur le parking de la Communauté de Communes

Depuis 2019, le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne) déploie un **réseau d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE)**. Celui-ci est opérationnel.

En cas de problème avec une borne, contactez l'assistance au 0800 37 37 40 24h/24 – 7j/7.

Plus d'infos sur <https://siem51.fr/bornes-de-recharge>



Aire de camping-car située parking de l'Abreuvoir ►



○ *Services publics*

SNCF

Gare fermée depuis le 31 mars 2014

www.voyages-sncf.com

Contact TER Champagne-Ardenne

☎ 0 891 671 008 du lundi au vendredi de 7h à 20h

Horaires des trajets assurés en car, Châlons-en-

Champagne - Verdun

Ou Verdun - Châlons-en-Champagne

- Sur internet www.ter.sncf.com/champagne_ardenne
- Sur les poteaux des arrêts.
- Dans les gares par voie d'affichage et auprès du personnel,



TRANSPORTS SCOLAIRES ET INTERURBAINS – Région Grand Est – Ecoles, collèges, lycées

La Région est LA collectivité compétente en matière de transports non urbains. Elle a la gestion complète des transports interurbains et scolaires (en dehors des transports spéciaux des élèves handicapés vers les établissements scolaires).

Inscriptions pour vos cartes de transport et actualités des réseaux

Téléphone : 03 26 70 77 60

Courriel Transport interurbain : transports51@grandest.fr

Courriel Transport scolaire : abonscol51@grandest.fr

• **S.T.D.M.**

86 rue de Fagnières 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE ☎ 03 26 65 17 07

accueil.stdm@ratpdev.com - <http://stdmarne.fr/>

LA POSTE

Horaires d'ouverture :

- du lundi au vendredi, de 9h30 à 12h00 & samedi, de 9h à 11h30

Plate-forme de distribution du courrier de Suippes

Service consommateurs - 2 rue Buirette Gaulard - ☎ 36 31

Renseignements - 2 rue Buirette Gaulard

☎ 03 26 67 67 50 - Fax : 03 26 67 67 59



○ Banques – Assurances

ASSURANCE ALLIANZ

2 bis rue SAINT HONORÉ

☎ 03 26 63 67 07 - Fax : 03 26 63 67 06



CAISSE D'ÉPARGNE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE

3 place Léon BOURGEOIS

☎ 03 53 19 19 66

<http://www.caisse-epargne.fr> - <http://www.caisse-epargne.fr/particuliers> - www.facebook.com



GROUPE
CAISSE D'ÉPARGNE

CREDIT AGRICOLE DU NORD-EST

4 rue Chevallot AUBERT

☎ 03 26 69 55 30 - Fax : 03 26 66 83 73



LA BANQUE POSTALE

2 rue Buirette GAULARD

☎ 03 26 67 67 51 - Fax : 03 26 67 67 59



○ Vie paroissiale

EGLISE SAINT MARTIN

Place de l'Hôtel de Ville - *Ouverte tous les jours de 8h à 18h30*

PRESBYTERE (*Voir le bulletin paroissial*)

4, rue Geneviève DÉVIGNES

☎ 09 75 55 47 01 - Fax : 03 26 66 13 45

Messe le dimanche à 10h30

SALLE DES SŒURS

4, rue de la Corne (en plein centre bourg)

► Événements familiaux dans un cadre chaleureux et verdoyant pour : mariages / fêtes / réunions / conférences / séminaires / cocktails

Vérifiez la disponibilité en ligne ! www.salledessoeurs.fr

Contact : Dorothée au 06 08 03 09 78

N.B. : Salle pouvant contenir de 60 à 70 personnes, agencée en chaises & tables / sanitaires pour personnes à mobilité réduite / une cuisine (évier, frigos, four...).

- **Logement** (dossiers disponibles en Mairie & à la MSAP)

NOV'HABITAT (ex Châlons Habitat & La RIC)

Siège : 7 Cours d'Ormesson - BP 60154

51008 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX

☎ 03 26 68 68 68 - Fax 03 26 66 28 53

Agence de Mourmelon-le-Grand

7, rue l'église – 51400 MOURMELON-LE-GRAND

☎ 03 26 66 13 13



LE FOYER REMOIS

Siège : 8 rue Lanson BP 1 - 51051 REIMS CEDEX

☎ 03 26 84 46 46 - Fax 03 26 49 01 58



CDC HABITAT (ex S.N.I.)

5 Place des Quatre Fils Aymon

51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

☎ 03 26 26 91 44



NOTAIRES

Maîtres Laurence ROUSSEL et Émeline GODART

58 Chemin de Sainte Menehould

☎ 03 26 70 02 06 - Fax 03 26 70 09 29

- Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 18h00
- Vendredi de 8h30 à 12h30 & de 13h30 à 17h00



L'ARMÉE

132^{ème} RIC (Régiment d'infanterie cynotechnique)

Secrétariat Chef de Corps ☎ 03 26 67 85 03

Cellule d'aide aux familles ☎ 03 26 67 85 56

40^{ème} RA

Secrétariat Chef de Corps ☎ 03 26 67 81 18

Bureau Environnement Humain ☎ 03 26 67 81 38



SERVICE SOCIAL

132^{ème} RIC ☎ 03 26 67 81 57

40^{ème} RA ☎ 03 26 67 81 09

CENTIAL-51^{ème} RI

Commandant d'unité 2^{ème} CIE ☎ 03 26 67 83 00

Secrétariat ☎ 03 26 67 82 32

ANTENNE DE SUIPPES DU GROUPEMENT DE SOUTIEN DE LA BASE DE DÉFENSE (GSBdD)

Chef d'Antenne ☎ 03 26 67 84 12

Secrétariat ☎ 03 26 67 81 14

BUREAU LOGEMENT (Mourmelon-le-Grand)

Groupe de soutien de la base de défense (GSBdD)

Chef du bureau logement : ☎ 03 26 63 74 22

Vous êtes conjoint de militaire, de personnel civil du ministère des Armées, de gendarme, et inscrit au Pôle Emploi, Défense Mobilité peut vous accompagner dans votre recherche d'emploi.

Vous pouvez bénéficier sous conditions de prestations sur-mesure, individuelles ou collectives, vous permettant de réaliser votre projet professionnel.

Dans le cadre du plan famille depuis le 1^{er} janvier 2018, et en fonction de votre projet professionnel, Défense Mobilité vous propose :

- Le remboursement, total ou partiel, a posteriori de formations que vous avez financées.
- Le financement d'une démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).
- Le co-financement de formations professionnelles en complément d'un financement par Pôle emploi.
- Le financement de prestations de formations d'adaptation à l'emploi de courte durée.
- L'accès aux prestations d'accompagnement de la Mission reconversion des officiers (MRO) pour les conjoints ayant cotisé à une caisse cadres et/ou détenteurs d'un niveau BAC+3.

L'Annexe Défense Mobilité de Suippes est joignable au 03 51 41 65 61 ou 03 26 67 81 21.

Militaires, civils, conjoints, pour un premier contact avec un conseiller, appelez le numéro vert 0 800 64 50 85.



SANTÉ

AMBULANCE SUIPPES (SARL)

Toutes distances - 5 Place Léon Bourgeois ☎ 03 26 70 06 43

MAISON MEDICALE

2 Place Marin la Meslée

Horaires du secrétariat : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h00 & de 14h15 à 17h00 et le samedi, de 8h30 à 11h00.

Le secrétariat est fermé les mercredis après-midi MAIS vous pouvez toujours joindre par téléphone les médecins.



Soins infirmiers	03 26 70 12 60	Soins à domicile et au cabinet
Dr TISSÈDRE Dr SOUDANT Dr CHEMIN Dr HAMIDI	Un numéro de téléphone unique est mis à votre disposition pour la prise de rendez-vous avec un médecin. 03 26 70 64 91	
Prenez rendez-vous en ligne, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, c'est immédiat, simple et gratuit Trouver votre praticien, choisissez une date et une heure de rendez-vous, votre rendez-vous est confirmé. Retrouvez votre praticien sur www.doctolib.fr		
Sonia LEROY-DUCARDONNOY Diététicienne nutritionniste	06 62 74 58 83	soniadiete@orange.fr
Amélie FOUBERT Solène DARDART Orthophonistes	06 40 93 07 46 06 75 71 55 52	foubertamelieortho@gmail.com dardart.solene@outlook.fr
Maryline JACQUINET Podologue	03 26 70 04 98 09 64 44 51 96	
Charlotte LECOMPÈRE Sage-femme	06 47 85 82 49	Mardi après-midi Jeudi & vendredi toute la journée
Claire et Julien BAUDOUX, Steven LOGETTE Kinésithérapeutes	03 26 70 02 13	
Conseil départemental de la Marne – CSD de Ste Menehould Protection Maternelle Infantile (PMI) Sage-femme et infirmière puéricultrice 03 26 60 85 09 – consultations uniquement sur rendez-vous		
Centre de Soins d'Accompagnement de Prévention des Addictions 03 26 69 61 31 le mardi avec ou sans rendez-vous csapa@ch-châlonsenchampagne.fr		

Cabinet dentaire : Docteurs DUFOUR, LAINE & PAPIN
2, Rue Victor Hugo : 03 26 70 01 71

Cabinet infirmier URBAIN Laëtitia et LECLERC Mélanie
1 Bis Rue Buirette Gaulard - 06 43 54 11 49

Orthophoniste : Frédérique GATHY
6 avenue de Roanne : 03 26 70 05 43

Ostéopathe : Damien LEVEQUE
23, rue des Victimes de la Guerre,
ouvert les lundis, mercredis & vendredis, de 9h00 à 19h00 & les samedis, de 9h00 à 13h00
uniquement sur rendez-vous au 06 15 78 28 21

Psychologue : Ophélie DIDIER - 06 07 47 90 01
17 Place de l'Hôtel de Ville

Pharmacie de Suippes
4 place Léon Bourgeois) 03 26 70 02 87
Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h30 & de 14h30 à 19h30
Le samedi, de 9h00 à 12h30 & 14h00 à 17h30

Pharmacie de garde : Composez le 32 37, numéro accessible 24H/24H



HÔPITAUX DE PROXIMITÉ



- **CENTRE HOSPITALIER DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE**

Rue du Commandant Derrien 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE ☎ 03 26 69 60 60

✓ **CLINIQUE PRIOLLET COURLANCY** se trouve désormais dans l'enceinte de l'hôpital

- **CENTRE HOSPITALIER D'ARGONNE**

Rue du Quartier Valmy 51800 SAINTE MENEHOULD ☎ 03 26 60 81 41

- **CHU DE REIMS - Hôpital Sébastopol**

48 Rue de Sébastopol ☎ 03 26 78 78 78

- **HÔPITAL DEBRÉ** - Centre hospitalier universitaire

Rue du Général Koenig ☎ 03 26 78 78 78

- **AMERICAN MEMORIAL HOSPITAL** - Hôpital pour enfants

47 Rue Cognacq-Jay ☎ 03 26 78 78 78

- Appel d'urgence européen ☎ 112
- Pompiers ☎ 18
- SAMU ☎ 15
- Gendarmerie ☎ 17



Gendarmerie de SUIPPES ☎ 03 26 70 11 11

Accueil du public : Mardi, mercredi, vendredi & samedi, de 14h à 19h En cas d'urgence 24h/24 et 7 jours sur 7, sonnez et utilisez l'interphone pour être mis en relation avec un opérateur OU composez le 17

- Appel d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes ☎ 114
 - Centre antipoison de Nancy ☎ 03 83 32 36 36
 - EDF - Urgence Dépannage Electricité ☎ 0 810 333 051
 - ERDF ☎ 0 810 597 848
(Electricité Réseau Distribution France) - Accueil Raccordement Electricité
 - GDF - Sécurité Dépannage / Urgence Sécurité ☎ 0 810 433 051
 - SAUR (fournisseur d'eau)
 - Contact ☎ 01 77 78 80 00, de 8h à 18h – en cas d'urgence ☎ 01 77 78 80 08
- www.saurclient.fr

Urgences sociales :

- Enfance maltraitée ☎ 119



- Violence aux femmes ☎ 3919

Lutte contre les violences sexistes.

Plus d'infos sur le site <https://marne.cidff.info/nos-services/lutte-contre-les-violences/p-54>

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>



- Harcèlement scolaire

☎ 3020



- Souffrance, prévention de suicide

☎ 3114



• Sports et détente

Les Archers de la Suippe

Pour les 9 ans et +

Pierrick DELHAYE, Président ☎ 06 86 01 29 22

pierrick.delhaye@wanadoo.fr - <https://www.facebook.com/arcsuippes/>



Club Associatif de Basket Suippes (CABS)

☎ 06 33 33 42 64 – suippesbasket@gmail.com

Club Sportif et Artistique de Garnison (CSAG)

Activités proposées : Fitness, rénovation fauteuil, combat libre, peinture sur soie, Cardio-muscu, 4x4 modélisme (BUGGY), pétanque, roller de vitesse (adultes), rugby à VII, air soft adultes, air soft enfants, piscine libre. Secrétariat : ☎ 06 80 90 82 19 – csag-suippes@orange.fr

Hugo CLERE, président

PC CAMP - Quartier FOCH

Club Canin

Adresse du terrain : Voie du Général Gouraud (sortie de Suippes sur la route de Reims)

Disciplines pratiquées : Éducation, préparation en concours RING et OBÉISSANCE

Frédéric ROCTON, Président ☎ 06 12 39 60 11 – clubcaninsuippes@yahoo.fr

<https://www.facebook.com/ClubCaninSuippes/>

Cristal Car Concept (Tuning)

Christopher LEFEVRE, Président ☎ 06 61 31 25 02 - pikadu3c@gmail.com

Espace de Vie Sociale (EVS)

9, place de l'Hôtel de Ville

Contact : Élodie MIRANDEL, Chargée de territoire de Suippes

☎ 06 77 43 69 34 – elodie.mirandel@famillesrurales.org

Permanences : Mardi, de 16h30 à 18h30 & mercredi, de 9h00 à 12h00

Suippes

ESPACE DE VIE SOCIALE



Jujitsu traditionnel

Pratique du Jujitsu traditionnel

Laura ROBINET, Présidente / q.bazard@gmail.com - ☎ 06 44 04 79 75

Les Joyeux Dauphins

Martine GRÉGOIRE, Présidente ☎ 06 75 43 76 14 – martine.gregoire5508@gmail.com

La Maison Pour Tous / MJC

Activités proposées : Ateliers féminins, arts et techniques du bien-être, encadrement, club informatique, travaux d'aiguilles, patchwork, randonnée, judo, danse moderne, yoga...

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Mercredi, de 9h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h30

Vendredi, de 13h30 à 16h00

☎ 03 26 63 54 55 - Contact: secretariat.mpt51@gmail.com

www.mptsuippes.fr - <https://www.facebook.com/MaisonPourTousSuippes/>



Mi-gym

Gym fitness et gym tonic senior

Sylviane OUDIN, Présidente ☎ 03 26 70 15 30 / 06 67 98 15 89 – oudinsylviane@gmail.com

Olympic Suippas (Football/Futsal)

Jordy CARACOTTE, Président ☎ 06 20 91 44 74 – jordycaracotte@gmail.com

Pédale Suippase (vélo)

Eddy COLMART, Président ☎ 07 62 71 09 39 – sarlcolmart@gmail.com

www.lapedalesuippase.fr - <https://www.facebook.com/eddy.colmart>

Suippes Futsal Club

Damien MAYET, Président

☎ 06 81 95 37 65

Tennis Club (Tennis – mini tennis)

Christophe ZYMEK, Président ☎ 03 26 68 92 56 – 06 17 82 03 70 - zymek.christophe@neuf.fr

<https://www.facebook.com/TennisClubDeSuippes/>

Terrain 4 x 4

Terrain à la sortie de la ville - pratique du tout terrain entre 4x4 multimarques - terrain également ouvert aux quads.

Alain FRAN CART, Président ☎ 03 26 68 72 56

Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)

Découverte multisports pour les enfants des écoles primaires Aubert Senart et Jules Ferry

Céline LHERBIER, présidente ☎ 03 26 70 13 08 / 03 26 70 13 76

Service municipal « Vie sportive »

Florence MALATRAY, ☎ 07 71 92 47 78 – viesportive@villedesuippes.fr



À Suippes, le sport occupe une place importante grâce à l'engagement dynamique de l'équipe municipale. Cette dernière met en œuvre diverses initiatives pour promouvoir l'activité physique et le bien-être des habitants.

• Culture & Loisirs

Association RENA U Vidéo Reportages

Jean-Philippe RENA U ☎ 06 73 24 00 48 – tv_suippase@orange.fr

Club d'échecs

Diego SALAZAR, directeur ☎ 06 81 89 08 59

contact@lechiquier-chalonnais.com



Club 47 Nostalgie Suippase

Jean-Michel OUDART, Président ☎ 03 26 66 63 09 – oudartjm@orange.fr

La Soppia (Chorale)

Catherine BOULOY, Présidente ☎ 06 71 01 50 46 – catherinebouloy@gmail.com

La Coterie du Sourire (club des Aînés)

Jeux de cartes au Centre culturel et associatif Jean HUGUIN

Jocelyne TOMASINA, Présidente - raynald.tomasina@sfr.fr

L'Ecole de musique

Formation musicale, saxophone, clarinette, trompette - flûte - guitare - piano, clavier.

David LÉPINOIS, Président ☎ 06 03 50 22 29 - president@ecolemusiquesuippes.fr

Julien PORCHER, Directeur ☎ 06 77 79 89 04 – directeur@ecolemusiquesuippes.fr

contact@ecolemusiquesuippes.fr - <https://www.facebook.com/EcoleDeMusiqueDeSuippes/>



Union Musicale

François RAIMONDI, Président ☎ 06 12 44 36 29

union.musicale.suippes@orange.fr

<https://www.facebook.com/Union-Musicale-de-Suippes-158757920838014/>

Les Amis de l'Orgue

Jean-Christophe LECLERE, Président - drjc.leclere@orange.fr

Les Amis du Vieux Suippes

Jean-Noël OUDIN, Président ☎ 06 63 19 95 74 - jeannoeloudin@gmail.com

<https://www.lesamisduvieuxsuippes.fr>

Société d'Éducation Populaire (SEP)

Philippe DORÉ, Président ☎ 06 82 86 88 22 - sep51@wanadoo.fr

Suippes en fête

Valérie LEJEUNE, présidente

☎ 06 20 41 82 46 – valerielardenois@orange.fr

• Associations caritatives & défense d'intérêts

La Halte-Répît

Danielle HAUTECOEUR, présidente de Familles Rurales, association de Territoire Entre Suipe et Vesle (dont le siège est à Bouy) ☎ 03 26 64 54 80 ou Marika au 07 86 79 05 20

Activités au sein du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN, Vendredi, de 13h30 à 17h30

Une halte-répît est un lieu non médicalisé où sont accueillies des personnes atteintes de troubles cognitifs tels que : Alzheimer ou apparentée, maladie de Parkinson, ou encore des séquelles cognitives à la suite d'un AVC, ou Covid long ou autres... Le but de la Halte-répît est d'accueillir et permettre à la personne malade de conserver un lien social mais aussi d'être stimulée par des activités adaptées et variées : ex. : atelier cuisine, jeux pour stimuler la mémoire, de jeux de détente et de plein air, de la promenade, mais aussi des ateliers de musique/chant, et diverses autres activités créatives... Cet accueil doit permettre à l'Aidant (conjoint, famille) de bénéficier de quelques heures de répît par semaine afin de souffler, de se reposer et de s'occuper de soi le temps de quelques heures.



Association des Commerçants et Artisans de la Région de Suippes (ACARS)

Quentin LEJEUNE, Président - ☎ 06 34 61 20 43

L'Abeille

Patrick GRÉGOIRE, Président ☎ 07 84 70 11 20

patrickgregoire469@gmail.com

L'Association des parents d'élèves (APES)

Karine CHOPLIN, Présidente ☎ apes51600@gmail.com

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Franck SALUAUX, Président ☎ 06 84 92 70 86 - maggfranck@free.fr

Le Réseau Solidaire

Distribution de colis alimentaires aux personnes en difficultés sur indications des services sociaux. Ces colis sont distribués sous condition(s) de ressources.

Contacts :

CLIC des Sources (pour les personnes âgées de plus de 60 ans)

au 03 26 63 54 47 / 03 26 63 54 48

Circonscription départementale pour un RV avec une assistante sociale au 03 26 60 85 09.

France Services au 03 26 63 54 49 ou 03 26 70 55 43.

Les Anciens Combattants

Maryan NIJAKOWSKI, Président ☎ 06 31 97 36 21 - nijkod51@gmail.com

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

Vivien BROCARD, Président – suippes@jsp51.fr – www.jsp-suippes.fr

Les Médailleurs Militaires

Patrice DUBOURDIEU, Président ☎ 03 23 63 28 81 – 677medmilsps@gmail.com

geoffroyetaurelien@orange.fr

Les 4 Saisons (Maison de retraite)

Peggy VILLAIN, Présidente ☎ 06 25 45 17 82 - texo1828@gmail.com

Savoir Ivoire

Marianne MARIDET, Présidente ☎ 03 26 70 13 56 – contact@savoir-ivoire.org



La Vie Economique

Agriculture

• C.D.E.R.

Association de gestion et de comptabilité

1 rue Chevallot Aubert ☎ 03 26 70 03 11 - www.cder.fr - <https://www.facebook.com/cder.fr/>

• **EST AGRI** - J.-L. HERMANT - 13 Rempart du Nord ☎ 03 29 89 15 20

• **G.E.D.A. de la Suippe** - 1 bis Chemin de la Louvière ☎ 03 26 70 03 69

• **VIVESCIA** - Silo de Suippes - 30 rue du Général de Gaulle - ☎ 03 26 70 27 00 – fax 03 26 64 48 26

silo.suippes@vivescia.com

Alimentaire

• **CARREFOUR CONTACT** (+ butane/propane et carburant)

10 avenue du Général Leclerc ☎ 03 26 70 07 57

• **ALDI**

1 rue de la Surginerie

• **LIDL**

Route de Reims - n° vert : 0 800 00 54 35 – acourant@lidl.fr

• **FROMAGER**

Fromagerie HAZEAX/CLEMENT

Fabrication artisanale au lait cru – Livraison à domicile sur Suippes

Fromagerie sur le marché le vendredi matin

Zone de la Louvière ☎ 06 64 75 25 07

• **PATAT'DRIVE**

EARL BAUDIER

Production et vente locales de légumes – pommes de terre, oignons, carottes, betteraves rouge miel...

Commandez par SMS au 06 08 05 49 67 avec votre nom. A réception du SMS « COMMANDE

PRÉPARÉE », rendez-vous avec l'appoint 2, Faubourg Saint-Jacques



Artisans / Entrepreneurs

Aménagement extérieur

• **Frédéric NOËL**

Nettoyage en tout genre, entretien d'espaces verts, travaux d'intérieur

14 rue René Cassin ☎ 06 18 28 06 63

• **Olivier MORAND**

Terrassement

11 rue de Jonchery ☎ 06 15 90 88 82

Electroménager

• **PRO & Cie Etablissements COLMART**

Électroménager – TV – SAV - Bricolage – Antennes – Informatique – Droguerie

Quincaillerie – cycles – jouets – cadeaux

1 et 3, rue des Victimes de la Guerre & 13 place de l'Hôtel de Ville

☎ 03 26 70 01 60 - 03 26 70 15 49 – sarlcormart@orange.fr - www.procie-suippes.com

www.facebook.com/etscolmart.procie



Entreprises industrielles

• **LEBRONZE ALLOYS**

Zone Industrielle - Route de Châlons ☎ 03 26 69 28 28 (standard)

Lebronze alloys est un groupe industriel spécialisé dans la production de produits semi-finis et finis en alliages techniques de cuivre et de nickel à haute performance.

<https://www.lebronze-alloys.com/fr/>



• VARIN THERMOLAQUAGE

Thermolaquage de pièces de métallerie, serrurerie et alu

Z.I. de La Louvière ☎ 03 26 64 36 94 – suippes.thermolaquage@wanadoo.fr

<https://varinthermolaquage.fr/> - <https://www.facebook.com/varinthermolaquage/>



Entretien, réparation, outillage

• ELLIOTEAUTO'MOTOC / BYJRV (ex JRV MOTOCULTURE)

7 chemin de la Louvière ☎ Prise de rendez-vous : ☎ 06 40 39 70 65 / ☎ 03 26 63 85 50

L'entreprise propose des services d'entretien de véhicules ainsi que des prestations liées à l'entretien du matériel espaces verts

• SUIP'MAT – Réparation des machines, équipements agricoles

2, rue de l'Abattoir ☎ 03 51 15 57 52

Ferrailleur – recyclage

• SARL BRAZIER

Recyclage : Ferrailles, métaux, papiers, cartons, archives - Démolition, vente de fer neuf et déclassé

Route de Bussy ☎ 03 26 70 01 23 – braziersarl@orange.fr – <https://www.brazier-recyclage.fr/>

• SUIPPASE DE RECUPERATION

Ferrailleurs – récupérations - pièces détachées

Route de Bussy ☎ 03 26 70 16 02

Lavage

• LAVERIE LOVERIC « Le Couaroge »

(Couaroge = mot patois qui désigne un lieu de convivialité, de rencontre et de courtoisie)

18 bis rue Buirette Gaulard

Libre-service, de 7h à 22h – ouvert 7/7

☎ 03 26 70 08 43 - 06 08 71 68 32 - william.varin@wanadoo.fr



• LAV'MOUSSE (anciennement LA BALEINE BLEUE)

Zone industrielle de la Louvière

Multiservices

• Thomas BEAUGER

Plomberie, sanitaire, rénovation, installation

☎ 07 68 18 56 37 – beaugerthomas@laposte.net 1

• D.P Habitation - Daniel PETIT

Rénovation (couverture, charpente, zinguerie)

56 avenue du Général Leclerc ☎ 06 26 94 76 14

• ENTREPRISE MILLET

Papier peint, peinture, plomberie, ravalement, carrelage, pose fenêtre pvc...

13 Quai du midi ☎ 06 82 51 65 01

• Laurent RENOVE

Nettoyage, peinture, toiture, couverture, maçonnerie ☎ 03 26 64 58 03 - 06 10 81 40 52

• Christian THIEBAUD

Travaux d'aménagement (intérieur & extérieur), aide à l'entreprise, tous petits travaux, aide aux personnes âgées (chèque emploi service accepté)

Chemin Person Pérot ☎ 06 78 15 86 26

• Services multiples – Romain RODRIGUEZ ☎ 07 82 96 39 91 – romainrodriguez.htm@gmail.com

• TM MULTISERVICES

Réalisation de travaux intérieurs & extérieurs : électricité, enduit, peinture, bricolage, espaces verts ...

MERLIER Tanguy ☎ 07 86 72 55 02 – tanguymerlier@outlook.fr

Peintre décorateur tapissier

• Michel BAYEN

Artisan peintre : peintures, décoration, papiers peints, revêtements sols et murs, vitrerie...

16 Quai du Midi ☎ 03 26 66 80 87 - 06 70 57 90 65

• Carole BOURGAIN-COLLART

Peintre décoratrice : faux bois, faux marbres – meubles peints ou patinés – patines murales...

1 rue St Eloi ☎ 03 26 63 21 49 – 06 70 63 81 48 - www.tendancepeinture.canalblog.com

• **Entreprise Marc-Antoine CANTARUTTI**

Artisan peintre

56 Chemin de Ste Menehould

☎ 06 74 41 04 69 – marcantoine.cantarutti@gmail.com - <https://www.cantarutti-51.com/>

• **Julien DOUAY**

Réfection de chaises, fauteuils, canapés anciens et modernes / sellerie moto / réparation du cuir (coupure, griffures...) / réparation de coutures (cuirs, textiles, simili cuir...) / vente de produits d'entretien cuirs et textiles / nettoyage de cuirs et textiles par injection/extraction / divers travaux de couture sur mesure / SAV pour les magasins d'ameublement (par ex : Roche Bobois, Château d'Aix, Cuit Center, BUT, Divers magasins indépendants... secteur Marne, Ardennes et Belgique

11 Place de l'Hôtel de Ville ☎ 06 61 02 30 06 – contact@atelier-douay.fr – www.atelier-douay.fr

<https://www.facebook.com/atelier.douay/>

• **Pascal KNEIP**

Peinture, papiers peints ...

2, rue des Trois Maillets ☎ 09 52 11 38 60 - 06 69 07 49 08

• **MARINA STUDIO**

Fabricant de canapés, fauteuils, têtes de lit, sur mesure, milieu et haut de gammes

Zone industrielle de la Louvière ☎ 03 26 70 05 02

contact@marinastudio.fr - www.marinastudio.fr

<https://www.facebook.com/Marinastudiocreations/> - <https://www.instagram.com/marinastudio51/>

Plombier Chauffagiste

• **ADDEC - P. JULIA**

Chauffage, eau chaude, ramonage, vmc, bilan thermique

68 avenue du Général Leclerc ☎ 06 31 22 88 03 – 03 26 66 39 98 addec.contact@orange.fr

• **SA THIRION**

Plomberie, chauffage, électricité, climatisation, énergies renouvelables

15 Z.I. de La Louvière ☎ 03 26 70 11 58 – contact@thirion-energies.com

www.thirion-energies.fr - <https://www.facebook.com/ThirionSas/>



Divers

• **EUROCAISSE**

Emballage bois

Zone industrielle de la Louvière ☎ 03 26 70 13 22

Agence de communication

• **MADE IN CAMPAGNE**

Stéphane GURNOT

☎ 03 26 22 18 38 - 06 16 91 09 11 – mic@madeincampagne.com

Automobiles- cycles

• **AUTO ECOLE MIREILLE**

Permis B / conduite accompagnée / permis moto / BSR

Rue de l'Abreuvoir ☎ 03 26 64 53 16 (après 17h30)

aesuippes@live.fr



• **SARL CONTRÔLE TECHNIQUE JEAN JAURÈS**

Christophe RIBEIRO

Chemin de La Louvière ☎ 03 26 66 36 15 – ribeirochristophe8642@neuf.fr



• **Etablissements COLMART (Cycles)**

1 rue des Victimes de la Guerre ☎ 03 26 70 01 60 - www.procie-suippes.com

• **AC AUTOMOBILE** (anciennement Garage des 3 rivières)

10 route de Châlons ☎ 03 26 70 01 43

- **SUIPPES AUTO** (Renault -Vente de véhicules d'occasion et neufs, toutes marques

...

Armand FADLELLAH

Zone Industrielle de la Louvière ☎ 03 26 70 01 87 - <http://www.renault-suippesauto.com/>



Bars – Tabacs – Cafés – Brasserie – cave à bière

- **Bar du Commerce** (Bar, tabac, FDJ, téléphonie, e-cigarette, relais colis)
38 rue Buirette Gaulard ☎ 03 26 70 08 45 – barducommerce@orange.fr
- **Le Cyrano** (Bar, tabac, FDJ, PMU)
4 rue St Honoré ☎ 03 26 70 11 59 – jackiesuippes@gmail.com
- **La brasserie qui en brasse**
19 route de Châlons ☎ 06 83 38 19 85 - https://www.facebook.com/BrasserieQEB/?locale=fr_FR
- **Le hangar à houblon**
20 La Louvière ☎ 06 71 90 06 60 – lehangarahoublon@orange.fr
<https://www.facebook.com/p/Le-Hangar-à-Houblon-100083313642391/>

Boulangeries - Pâtisseries

- **Sébastien et Dorine DESSAINT-LARTAUD**
3 rue St Honoré ☎ 03 26 26 87 11
- **Jean-Jacques MAGINOT**
26 rue Buirette Gaulard ☎ 03 26 70 01 10
- **Estelle et Fred WEISS**
5 rue Chevallot Aubert ☎ 03 26 64 21 18



Artisan chocolatier confiseur

- **Chloé CHATELAIN**
☎ 07 69 19 27 71 - contact@les4c.fr – www.les4c.fr

Facebook : @ChloeChatelain.Les4C
Instagram : @les.4.c.
Twitter : @Les_4C

Cadeaux- Droguerie

- **Etablissements COLMART**
1 rue des Victimes de la Guerre ☎ 03 26 70 01 60 - www.procie-suippes.com

Coiffure - Esthétique –Tatouage - Beauté

- **L'INDÉCISE, BY MARIE**
11 Place Léon Bourgeois
☎ 07 44 41 85 64
- **MIXT' HAIR** (en + lissage brésilien)
7 place Léon Bourgeois ☎ 03 26 66 55 90 & **Jusqu'au bout des z'ongles**
Mélinda DUVAL, prothésiste ongulière
Disponible dans ce salon ☎ 06 38 39 85 00



- **CLO ESTHÉTIQUE** – Soins de beauté
29 quai du midi

Chloé MORELLE, esthéticienne

☎ 07 68 41 60 41 - cloesthetique@laposte.net

&

Mbeauty – Institut de beauté

Mary BEUDAERT

Épilation/ manucure / pédicure et soin du visage

☎ 07 80 35 44 35

- **Les Trois Fées** – Salon de manucure : prothésiste ongulière et maquilleuse professionnelle
585 rue du Mont Igman
☎ 07 88 05 07 17 - lestroisfees2023@gmail.com

- **SOLEIL D'AMBRE** – Salon de manucure
Céline APPERT
7, rue Buirette Gaulard ☎ 03 26 63 88 57

• SUIPPES TATOO STUDIO

Rue des Grands Cours ☎ 06 27 63 90 49

Infiniment Bien – Espace mieux-être

9 place de l'Hôtel de Ville

• **Anne-Laure COLLET**, Thérapeute en énergétique

☎ 06 19 53 82 32

• **Carole GOMARD**, Praticienne en psychopédagogie positive & accompagnement à la parentalité

☎ 06 84 62 81 20

• **Sandrine LAPIE**, Masseuse intuitive / Conseils en naturopathie

☎ 06 07 91 22 10

• **Marie ANDRÈS-DEVORST**, Diététicienne

Consultation au centre "Infiniment Bien" au 9 place de l'Hôtel du Ville, 51600 Suippes

Prise de rdv par tél : 06.66.90.14.51 par mail : marieandres.dieteticienne@gmail.com



Fleuristes

• **MEL & FLEURS**

8 avenue du Général Leclerc

☎ 03 26 08 08 64

• **SANDRINE VERCROYSSSE**

Jardinerie : vente de graines, de plantes à repiquer

9 place Léon Bourgeois ☎ 03 26 67 79 84



Habillement

• **L'ÉVENTAIL DE TAILLES »**

19, rue Buirette Gaulard

- Dépôt vente de vêtements de femmes et accessoires & Dépôt pressing

Lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

☎ 06 41 32 61 12

vente.leventaildetailles@gmail.com



• **SANDRINE VERCROYSSSE**

Lingerie – prêt à porter – layette

9 place Léon Bourgeois ☎ 03 26 67 79 84 – vercruysseandrine@orange.fr

<https://www.facebook.com/SandrineSuippes/>

<https://sandrine-vercruysse.epronshopping.fr/>



• **LE PETIT TAMBOUR** (vêtements & accessoires militaires)

3 route de Châlons

☎ 06 66 89 88 95 - lepetittambour.com

Horaires : du mardi au samedi, de 10h30 à 12h30 & de 14h00 à 19h00



• **AU FIL DE VAL**

Fabrication, couture, retouches textiles, repassage

Mme BOUHADJAR Valérie

34, rue Mably Cité Baudet ☎ 07 66 38 00 08 – aufildeval@free.fr

• **L'ATELIER DE MARINETTE**

Couture vestimentaire ou de décoration, retouches, repassage

26 avenue de Roanne ☎ 03 26 70 16 71 / 06 15 64 31 97

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h & de 14h à 18h

La boutique des artisans

17 place de l'Hôtel de Ville

Marbrerie - Pompes funèbres

- **MARBRERIE SZAMWEBER** (Caveaux, gravures, fournitures de cercueils, transports, sorties d'hôpitaux, contrat obsèques)
16 avenue du Général Leclerc ☎ 03 26 70 11 96 - marbrerie.szamweber@orange.fr
<https://www.pf-szamweber.fr/>

Marché

Place de l'Hôtel de Ville - Tous les vendredis, sauf jour férié, de 8h00 à 12h00

Opticien

• **OPTI'SUIPPES**

Grégoire HANNEDOUCHE

1 rue Buirette Gaulard ☎ 03 26 64 60 42 - optisuippes@orange.fr



Restaurants – restauration rapide

• **RESTAURANT DE LA GARE**

Avenue de la Gare

☎ 09 81 27 82 89 / ✉ restaurantdelagareasuippes@outlook.fr

Horaires du bar :

- Lundi : 11h – 18h
- Mardi : 11h – 18h
- Mercredi : 11h – 18h
- Jeudi : 11h – 22h
- Vendredi : 11h – 22h

Horaires du restaurant :

- Du lundi au vendredi : 11h30 – 14h30
- Jeudi et vendredi soir : 19h – 21h

Le week-end, l'établissement peut accueillir anniversaires, repas de famille ou autres événements **sur réservation**.

• **LA FABRIQUE DE CHARLEY**

Restauration rapide : Burgers, pizzas, lasagnes, salades et dessert maison.

25, rue Buirette GAULARD

☎ 07 87 78 20 87 – lafabriquedecharley@outlook.fr



• **SPEED'ZZERIA** - Pizzas sur place ou à emporter

Michel BRETON ☎ 03 26 63 89 65

Horaires du lundi soir au samedi soir

5 rue Buirette Gaulard



• **YILDIZ KEBAB** (vente sur place ou à emporter)

63 avenue du Général Leclerc ☎ 09 73 65 30 22

Ouvert du lundi au samedi de 11h30 à 14h30 & de 17h30 à 22h30 – fermé le dimanche après-midi &

• **STAR KEBAB** (vente sur place ou à emporter)

19 Place Léon Bourgeois ☎ 09 80 77 17 64

Ouvert du lundi au samedi, de 11h00 à 13h30 et de 18h00 à 22h00

Fermé le dimanche

• **Restaurant D'Lys Royal**

18, rue de la Libération - ☎ 07 83 78 32 99

Horaires du lundi au samedi, de 11h00 à 14h30 & de 18h à 23h, le dimanche de 18h à 23h.

FERMÉ le dimanche midi

• **SAVEUR HÉRITÉE**

Préparation et vente de plats faits maison, cuisine artisanale destinée à des particuliers du voisinage et de l'entourage local.

Société BAGHDAD BRAHIM AIMINE

31 route de Bussy - ☎ 07 69 40 69 62

Traiteurs

- **AUX SAVEURS D'AUTREFOIS**

Ludovic LEFEVRE

Traiteur / Boucherie-charcuterie

18 rue René Cassin

AuxSaveursdAutrefois@hotmail.com

☎ 06 29 10 77 78



Transports

- **Allo Suippes Taxi**

Transports de malades assis – liaisons vers les gares et aéroports – transports d'enfants – transports toutes distances – transports de personnes à mobilité réduite (véhicules pouvant transporter de 1 à 3 fauteuils roulants)

1 Cité l'Épine

☎ 03 26 66 53 31 – 09 71 25 74 05 - www.allo-suippes-taxi.fr

- **Suippes Ambulance / Taxis Suippes Ambulances**

Transports médicaux et de personnes

5 place Léon Bourgeois ☎ 03 26 70 27 38 – suippes.amb@wanadoo.fr – www.suippes-ambulance.fr

S.T.D.M. (car)

86 rue de Fagnières 51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

☎ 03 26 65 17 07 – accueil.stdm@ratpdev.com

La Commune de Suippes, en quelques mots...



Commune de 3 864 habitants

Ville jumelée : Hardheim (Allemagne)

Située à 190 km de Paris, 300 km de Strasbourg & 480 km de Hardheim

Devise : "Pax Lana et Aratro" : la paix par la laine et la charrue

Située au cœur de la Marne, Suippes est une ville à la campagne, verdoyante et riche d'un patrimoine historique exceptionnel.

Notre commune, dont tous les Suippases et les Suippas peuvent être fiers, accueille de nombreux équipements et commerces qui permettent de passer un séjour alliant découverte culturelle, détente et balade.

Située au carrefour de deux grands axes de circulation, Rouen / Metz et Sedan / Nevers, la Ville de Suippes s'est construite autour de la rivière qui la traverse, au cours d'une histoire militaire particulière.

Touchée par les deux grands conflits mondiaux, Suippes accueille un camp militaire de 13 500 hectares occupé par deux régiments. Soucieuse de la préservation du devoir de mémoire, la commune veille à perpétuer l'histoire de son territoire, notamment à travers le Centre d'Interprétation Marne 14- 18, les cimetières militaires, le Monument aux Morts et le Monument des Caporaux fusillés de Souain.

La richesse du territoire est aussi celle de son patrimoine historique : l'église Saint Martin, du XV^{ème} siècle, dans laquelle on peut admirer une statue en bois représentant le Christ de Pitié, toutes deux classées au titre des Monuments historiques. L'église Saint Martin abrite également un orgue de tribune, qui permet d'offrir de magnifiques concerts à l'ensemble de la population et des visiteurs. Terre d'histoire, la commune a la chance de disposer, au sein de l'Hôtel de Ville, d'une collection archéologique Counhaye composée de plus de 400 objets.

L'activité à Suippes est également particulièrement développée grâce aux nombreux commerçants et services qui existent, et notamment la piscine, la médiathèque, le Centre d'Interprétation Marne 14-18 et les diverses associations qui offrent de multiples activités.



Ville fleurie depuis 2011 puis en 2014, Suippes dispose d'un charme et d'une tranquillité très appréciables.

Dans le courant du 2^{ème} semestre 2024, la Commune a obtenu le prix régional pour la mise en valeur de l'environnement.



Le **parc BUIRETTE** offre des promenades et des moments de détente notamment grâce aux 400 espèces d'arbres différentes, à la rivière qui le traverse et aux aménagements sportifs et ludiques, notamment un parcours d'orientation accessible à tous.

Ce lieu de promenades, véritable atout pour le territoire, se transforme au fil du temps afin de le rendre plus agréable, convivial, attractif.



LinkedIn



Application citoyenne
Neocity

